

Conseil Municipal de Villeneuve de la Rivière
Séance du 14 octobre 2013

L'an deux mille treize et le quatorze octobre à 18 H 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Jacques MARRASSE, maire de la commune.

✓ **PRESENTS :**

J. MARRASSE, C. MARTINEZ - F. SOUCI - M. MERINO - P. PASCAL - R. GONZALEZ - C. PIQUES - G. LECOUR - B. FOURQUET - L. ALSINA - J. BELBEZE
D.G.S. P.XANCHO

✓ **ABSENTS EXCUSES :** Madame A. BARWICK

Mme Maryse MERINO est secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

-Lotissement communal

Suite aux problèmes rencontrés : recherche de sociétés susceptibles de reprendre ce dossier en l'état sachant que les frais engagés sont de 627 451€ H.T. 4 offres ont été faites :

A / Société régionale H.T. 800 000€
H.T. 738 000€ avec paiement à la signature de 36 930€
H.T. 689 416€ avec paiement à la signature de 68 416€

Ces trois propositions sont toutes avec des conditions suspensives.

B / Société régionale H.T. 755 000€ avec paiement à la signature du compromis de 200 000€
Aucune condition suspensive.

C / Société nationale H.T. 585 931€ avec 5% du montant bloqué 29 346€
Pas de condition suspensive.

D / Société locale H.T. 795 000€
Trois conditions suspensives.

Accord à la majorité absolue des suffrages exprimés pour la société B
Pour 10 voix -Abstention une voix M. J. MARRASSE

Elle est retenue sous réserve de la confirmation du maintien de tarif aux personnes qui ont déjà réservé des terrains et qui ont versé.

Signature



-Actualisation de la voirie communale

En cours

-Règlement du marché de Noël

Validé à l'unanimité

-Commerce ambulant

Courrier reçu pour une demande d'installation d'un commerce ambulant.

Accord à l'unanimité

-Convention PMCA-Commune de Villeneuve de la Rivière encombrants et déchets verts

Accord à l'unanimité

-Questions diverses

- Ecole : Madame la Directrice de l'école de Villeneuve de la Rivière a rencontré M. le Maire et M. XANCHO concernant les nouveaux horaires proposés dans le cadre de la semaine à 4 jours ½ :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9h-12h15 / 14h-16h
Mercredi 9h-12h00

Inconvénients :

si bénévolat 1 personne pour 18 enfants
Que faire à partir de 16h00 ? Périscolaire ?
Cantine le mercredi ?

- Stationnement au Casteil
Monsieur Patrick PASCAL propose de faire un courrier à chaque habitant du Casteil, les informant que le parking est sécurisé et qu'il est interdit de stationner en continu

Accord à l'unanimité

- Proposition de relancer un cours de gymnastique En cours
Lundi le matin et le jeudi après-midi. Se renseigner avec les enseignants.
Sur le principe tout le monde est d'accord
- Site Internet
Accord pour faire distribuer un imprimé donnant toutes les informations sur le site Internet
- Groupe CAZENOVE fête du 23/08 réservation de principe pas d'engagement
- Ligne Internet à la bibliothèque – pas dans l'immédiat

La séance est levée à 20h15mn

[Handwritten signatures and names: J. P. Pons, J. P. Pons, P. Pons, J. P. Pons, J. P. Pons, J. P. Pons, J. P. Pons, J. P. Pons]